

CHECK-LIST SUR LE LIEN ENTRE LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX ET LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Aide au remplissage du rapport circonstancié

Cet outil peut également être consulté sur le site Internet du SPF: www.respectautravail.be
Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

La rédaction de cet outil a été achevée en janvier 2014

Production: Direction générale Humanisation du travail

Rédaction: Université de Liège: Prof. Isabelle HANSEZ, Unité de Valorisation des Ressources Humaines, Arnaud ANGENOT (chercheur), Unité de Valorisation des Ressources Humaines et UGent: Prof. Lutgart BRAECKMAN, Vakgroep Maatschappelijke Gezondheidkunde, Juul LEMEY (onderzoeker), Vakgroep Maatschappelijke Gezondheidkunde

Coordination: Direction de la communication

Mise en page: Rilana Picard

Editeur responsable: SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

© SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de la Direction de la communication du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, de reproduire totalement ou partiellement la présente publication, de la stocker dans une banque de données ou de la communiquer au public, sous quelque forme que ce soit. Toutefois, si la reproduction de textes de cette brochure se fait à des fins informatives ou pédagogiques et strictement non commerciales, elle est autorisée moyennant la citation de la source et, s'il échet, des auteurs de la brochure.

Cet outil fait suite à une recherche menée en 2010 par l'université de Liège et de Gand: «Etude sur le lien entre facteurs psychosociaux au travail et accidents de travail (graves) en Belgique». Cette étude est disponible sur www.emploi.belgique.be

Des informations complémentaires sur les actions du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale sont disponibles sur nos différents sites:

www.sesentirbienautravail.be (site de la campagne de sensibilisation sur les risques psychosociaux)

www.respectautravail.be (site spécialisé pour la prévention des risques psychosociaux)

www.emploi.belgique.be (site du SPF Emploi)

www.beswic.be (site d'information sur le bien-être au travail)

Nous attirons votre attention sur certains aspects terminologiques:

Dans un souci de lisibilité du texte, les termes sont toujours exprimés au masculin. Il faut donc systématiquement comprendre ces mots comme visant les deux genres: homme et femme.

Vous trouverez ci-dessous une série d'items faisant référence aux aspects psychosociaux pouvant être mis en lien avec l'accident de travail. Lorsqu'il ressort de votre analyse de l'accident qu'un aspect psychosocial peut être considéré comme important, vous pouvez cocher l'item afférent. Plusieurs aspects psychosociaux peuvent intervenir dans l'apparition d'un accident du travail. Dès lors, différents aspects psychosociaux peuvent être jugés importants. Afin de faciliter la compréhension de ces items, une explication détaillée de chacun d'entre eux est disponible dans le guide d'utilisation.

1 Ressources pour réaliser la tâche

Code	Items
Au moment de l'accident...	
1.00	Il n'y avait pas de problème au niveau des ressources du travailleur
1.01	Le travailleur disposait d'une description mal définie de la tâche qu'il exécutait
1.02	Le travailleur disposait d'instructions contradictoires avec d'autres tâches ou avec les tâches d'un collègue
1.03	Le travailleur manquait d'instructions pour la tâche qu'il exécutait
1.04	Le travailleur exécutait une tâche sans avoir reçu de formation théorique
1.05	Le travailleur exécutait une tâche sans avoir reçu de formation pratique
1.06	Le travailleur exécutait une tâche ne correspondant pas à ses compétences
1.07	Le travailleur manquait de liberté dans l'exécution et l'organisation de la tâche qu'il exécutait
1.97	D'autres problèmes liés aux ressources pour réaliser la tâche, non listés ci-dessus étaient présents
1.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 1
1.99	Aucune information disponible à ce sujet

Notes:

.....

.....

2 Charge de travail

Code	Items
Au moment de l'accident...	
2.00	Il n'y avait pas de problème au niveau de la charge de travail
2.01	La quantité de travail était plus élevée que d'habitude
2.02	La quantité de travail était plus faible que d'habitude
2.03	La pression du temps était plus élevée que d'habitude
2.04	La pression du temps était plus faible que d'habitude
2.05	La complexité du travail était plus élevée que d'habitude
2.06	La complexité du travail était plus faible que d'habitude

2.07	La charge émotionnelle était plus élevée que d'habitude	
2.08	La charge émotionnelle était plus faible que d'habitude	
2.09	Le travailleur bénéficiait d'avantages en fonction de son rendement	
2.10	Le travailleur n'avait pas bénéficié de ses pauses réglementaires durant la journée	
2.11	Le travailleur était en train d'effectuer des heures supplémentaires	
2.97	D'autres problèmes liés à la charge de travail, non listés ci-dessus étaient présents	
2.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 2 étaient présents	
2.99	Aucune information disponible à ce sujet	

Notes:

.....

3 Incertitude face à l'avenir

Code	Items	
3.00	Il n'y avait pas de problème au niveau de l'incertitude face à l'avenir	
3.01	Le travailleur était/risquait d'être touché par un licenciement	
3.02	Le travailleur était/risquait d'être touché par une restructuration	
3.03	Le travailleur était/risquait d'être touché par une fusion ou une acquisition	
3.04	Le travailleur risquait de devoir changer de lieu de travail pour une durée déterminée	
3.05	Le travailleur était en préavis au moment de l'accident	
3.97	D'autres problèmes liés à l'incertitude face à l'avenir, non listés ci-dessus étaient présents	
3.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 3 étaient présents	
3.99	Aucune information disponible à ce sujet	

Notes:

.....

4 Changements récents dans l'organisation du travail

Code	Items	
4.00	Il n'y avait pas de problème au niveau d'un changement récent dans l'organisation du travail	
4.01	Le travailleur avait vécu un changement imprévu d'horaire ou de lieu durant la journée de l'accident de travail	
4.02	L'équipe de travail du travailleur avait été modifiée récemment	
4.03	Le travailleur remplaçait des collègues absents	

4.04	Le travailleur avait récemment changé de poste de travail	
4.97	D'autres problèmes liés à l'organisation du travail non listés ci-dessus étaient présents	
4.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 4 étaient présents	
4.99	Aucune information disponible à ce sujet	

Notes:

.....

.....

.....

5 Qualité des relations

Code	Items	
5.00	Il n'y avait pas de problème au niveau de la qualité des relations	
5.01	Le travailleur réalisait sa tâche dans un climat de travail peu ou pas collaboratif	
5.02	Le travailleur était en conflit avec un ou plusieurs collègues	
5.03	Le travailleur était en conflit avec son supérieur	
5.04	Le travailleur était en conflit avec une ou plusieurs personnes de sa ligne hiérarchique	
5.05	Le travailleur était en conflit avec une ou des personnes externes	
5.06	Le travailleur avait subi des comportements indésirables au travail	
5.97	D'autres problèmes liés à la qualité des relations non listés ci-dessus étaient présents	
5.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 5 étaient présents	
5.99	Aucune information disponible à ce sujet	

Notes:

.....

.....

.....

6 Climat de sécurité

Code	Items	
6.00	Il n'y avait pas de problème au niveau du climat de sécurité	
6.01	Le travailleur percevait son environnement de travail comme insuffisamment sécurisé	
6.02	Un accident grave venait récemment (maximum 1 an) de se produire dans le service concerné	
6.03	Un décès/un suicide sur les lieux de travail ou lié au travail venait récemment (maximum 1 an) de se produire dans le service concerné	
6.04	Un conflit social (grève) avait récemment (maximum 1 an) eu lieu dans l'entreprise	
6.97	D'autres problèmes liés au climat de sécurité non listés ci-dessus étaient présents	

6.98	Plusieurs problèmes parmi ceux listés dans le groupe 6 étaient présents	
6.99	Aucune information disponible à ce sujet	

Notes:

.....

.....

.....

7 Autres aspects psychosociaux liés à l'accident du travail

Code	Items	
9.00	Il n'y avait pas d'autres aspects psychosociaux liés à l'accident du travail	
9.99	Autres aspects psychosociaux liés à l'accident du travail non repris dans les groupes 1 à 6 <i>Merci de préciser la nature de ces derniers ci-dessous</i>	